

la production audiovisuelle aidée

Après deux années consécutives de baisse, le volume de la production audiovisuelle aidée remonte légèrement (+49 heures). Toutefois, cette tendance concerne uniquement la fiction (+197 heures) et les magazines culturels (+183 heures). Le nombre d'heures aidées de documentaire, d'animation et de spectacle vivant diminue respectivement de 8,4 % (-190 heures), 18,8 % (-62 heures) et 18,2 % (-79 heures).

une mesure de la production aidée

Les résultats présentés ici ne concernent que les œuvres audiovisuelles ayant obtenu un soutien financier du CNC en 2005. Par ailleurs, les œuvres aidées représentent un peu plus de la moitié de l'activité des producteurs audiovisuels, l'autre partie étant composée essentiellement de programmes de flux, qui ne sont pas éligibles au compte de soutien.

Les statistiques de la production audiovisuelle du CNC sont différentes de celles du CSA pour deux raisons principales :

- les statistiques du CSA portent sur les "œuvres audiovisuelles", concept plus large que les seuls programmes aidés par le CNC,
- les dates de prise en compte d'une production ne sont pas les mêmes : date de dépôt de la demande de subvention pour le CNC, date de début de tournage pour le CSA.

TENDANCES

En 2005, le COSIP soutient 3 978 heures de programmes, soit 49 heures de plus qu'en 2004. Cette croissance souligne le dynamisme de la fiction (+197 heures) et des magazines culturels (+183 heures). A l'inverse, le documentaire, l'animation et le spectacle vivant enregistrent une baisse sensible de leur activité.

L'année 2005 confirme ainsi la reprise de la croissance du volume horaire aidé de fiction entamée en 2004. D'ailleurs, ce mouvement s'intensifie fortement avec une croissance de 27,3 % (+8,1 % en 2004). Les devis progressent de 9,3 %. En raison de la diversification des formats vers des programmes plus courts destinés essentiellement à la première partie de soirée, le coût horaire moyen poursuit sa baisse amorcée en 2003 (-14,1 %). L'apport horaire moyen des diffuseurs diminue de 10,3 %. Il en résulte une amélioration des conditions de financement de la fiction aidée par les diffuseurs. Le taux de financement augmente ainsi de 4 points pour s'élever à 69,0 %.

Pour la deuxième année consécutive, le documentaire enregistre une baisse de son volume horaire aidé (-8,4 %). Les chaînes hertziennes publiques renforcent cependant leurs apports dans le genre (+3,1 %). En 2005, la part du documentaire dans l'ensemble des heures aidées continue de baisser et se situe à 51,9 %, contre 57,4 % en 2004. Le genre mobilise 33,4 % de l'ensemble des subventions versées par le COSIP, contre 34,5 % en 2004. Les devis des documentaires se réduisent de 5,6 % pour s'établir à 314,0 M€. Leur coût horaire moyen continue de progresser (+3,1 %) pour atteindre 0,15 M€ en 2005.

Le volume d'animation produit en 2005 diminue de 18,8 %. En baisse de 20,3 %, les devis s'élèvent à 154,9 M€. Cette évolution reflète la récurrence des cycles de production des œuvres d'animation. La part de l'animation dans le total des heures aidées se contracte pour atteindre 6,7 %, contre 8,4 % en 2004. Le coût horaire moyen des œuvres d'animation recule de 1,9 %. La part du COSIP allouée au genre passe de 17,2 % en 2004 à 13,0 % en 2005.

Pour la deuxième année consécutive, le volume de spectacle vivant diminue (-18,2 %). La part du genre dans le total des heures aidées se contracte (-2,1 points). Elle retrouve un niveau légèrement supérieur à celui de 2002, à 8,9 %. Les devis diminuent également de 14,9 % et totalisent 57,2 M€, pour des programmes dont le coût horaire moyen continue d'augmenter,

passant de 0,155 M€ à 0,161 M€. Les financements des diffuseurs et du COSIP dans le spectacle vivant diminuent respectivement de 15,5 % et 10,6 %.

PRODUCTION AUDIOVISUELLE AIDÉE

	durée (heures)	devis (M€)	diffuseurs (M€)	COSIP (M€)*
2000				
fiction	708	580,1	350,4	74,7
animation	281	185,5	36,6	24,6
documentaire	2 262	319,0	143,5	60,2
magazine culturel	433	18,3	11,3	2,0
spectacle	208	40,3	12,3	7,3
total	3 892	1 143,2	554,1	168,8
2001				
fiction	717	606,5	377,9	79,6
animation	327	209,2	41,2	27,6
documentaire	2 639	318,4	138,5	67,0
magazine culturel	282	13,1	8,0	2,0
spectacle	250	45,0	13,7	10,7
total	4 215	1 192,2	579,3	186,9
2002				
fiction	712	651,3	421,9	90,9
animation	261	167,4	30,4	18,9
documentaire	2 748	368,1	162,4	79,5
magazine culturel	544	33,1	23,8	2,8
spectacle	393	55,8	17,7	19,2
total	4 658	1 275,7	656,2	211,3
2003				
fiction	667	597,4	380,6	70,1
animation	208	128,6	27,6	18,2
documentaire	2 466	333,6	139,1	64,4
magazine culturel	279	16,3	10,1	2,2
spectacle	439	65,0	18,8	15,2
total	4 059	1 140,9	576,2	170,1
2004				
fiction	721	625,3	415,6	73,4
animation	330	194,4	47,7	28,7
documentaire	2 256	332,5	144,6	65,4
magazine culturel	189	17,2	10,2	2,2
spectacle	433	67,1	21,1	16,0
total	3 929	1 236,5	639,2	185,7
2005				
fiction	918	683,5	476,3	81,9
animation	268	154,9	39,7	24,7
documentaire	2 066	314,0	139,3	62,4
magazine culturel	372	31,1	20,3	3,8
spectacle	354	57,2	17,9	14,3
total	3 978	1 240,7	693,5	187,1

*seules les aides à la production sont comptabilisées

précision méthodologique

Les coûts et apports horaires moyens mentionnés dans cet article sont calculés sur la base des commandes et investissements effectués par les chaînes en tant que premier diffuseur.

FICTION

financement

La fiction demeure le genre le mieux financé par les diffuseurs. De 1996 à 2003, ils assuraient entre 60 % et 65 % du financement des devis. En 2005, cette proportion atteint un nouveau sommet à 69,7 %. Ce niveau traduit la forte croissance des apports des diffuseurs (+14,6 %), croissance supérieure à celle des devis (+9,3 %). Cependant, en raison du développement des formats courts, l'apport horaire moyen des diffuseurs fléchit sensiblement (-10,3 %).

Depuis 1990, la part de la fiction dans les heures aidées par le COSIP a fortement diminué : elle est passée de 63,8 % en 1990 à 23,1 % en 2005. Toutefois, ce ratio progresse par rapport à 2004, et ce pour la deuxième fois depuis 1993.

Après une augmentation prononcée en 2003 (+29,9 %), les apports étrangers chutent pour la deuxième année consécutive (-23,1 %). Cette évolution repose intégralement sur la diminution des apports en coproduction (-40,4 %), les préventes affichant une progression soutenue (+54,5 %). A l'inverse, les financements français augmentent de 11,1 %. A l'exception des apports des producteurs français (-9,6 %), les autres sources de financement françaises sont orientées à la hausse : les préventes (+65,4 %), les apports des diffuseurs (+14,6 %), les aides du COSIP (+11,5 %). Dans ce contexte, le poids des apports étrangers dans le financement de la fiction française décline : il s'établit à 3,6 % des devis, contre 5,1 % en 2004 et 8,8 % en 2003.

FINANCEMENT DE LA FICTION (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005
producteurs français	66,0	80,4	75,2	86,1	77,9
préventes en France	5,8	9,7	8,0	5,8	9,6
diffuseurs	377,9	421,9	380,6	415,6	476,3
COSIP	79,6	90,9	70,1	73,4	81,9
autres	5,1	7,9	10,9	12,3	13,2
financements français	534,4	610,8	544,8	593,2	658,9
coproductions étrangères	53,3	25,2	48,4	26,2	15,6
préventes à l'étranger	18,8	15,3	4,2	5,8	9,0
financements étrangers	72,1	40,5	52,6	32,0	24,6
total des financements	606,5	651,3	597,4	625,2	683,5

formats

L'année 2005 marque le recul des formats de 90 minutes (-15,6 % en volume) au profit des formats de 52 minutes (+62,0 %), de 26 minutes (+83,3 %) et des formats courts (+131,9 %). Ainsi, la part des fictions de 90 minutes dans l'ensemble des formats passe de 56,0 % en 2004 à 37,1 % en 2005.

Le volume horaire des unitaires de 90 minutes est en recul de 56,7 %. A l'inverse, après trois années consécutives de baisse, le volume des séries de 90 minutes progresse de 54,0 %. Celui des séries de 52 minutes s'accroît également de 61,2 %.

71 unitaires de 90 minutes, soit 110 heures, sont produits en 2005 (153 unitaires en 2004). Sur ce segment, France 3 est le principal investisseur avec 34 heures produites, suivi par France 2 (31 heures), Arte (17 heures) et TF1 (14 heures).

86,2 % de la production de fiction aidée provient de séries et de feuilletons (62,6 % en 2004). Ils se déclinent en :

- 231 heures de séries au format de 90 minutes (+54,0 %). TF1 demeure le diffuseur le plus dynamique avec 108 heures (73 heures en 2004), suivi par France 2 (70 heures, contre 66 en 2004), France 3 (31 heures, contre 19 en 2004) et M6 (23 heures).

Les séries à héros récurrents prédominent (155 heures, contre 90 heures en 2004) avec, notamment, *Père et Maire* (Aubes Productions / TF1), *Madame le proviseur* (Beaubourg Audiovisuel / France 2), *Navarro* (JLA Productions / TF1), *le Tuteur* (JLA / France 2), *Louis la brocante* (Télécip / France 3), *Une femme d'honneur* (Via Productions / TF1), *Julie Lescaut* (GMT Productions / TF1), *Femmes de loi* (Alizés Films / TF1), *le Proc* (DEMD Productions / TF1). TF1 est

toujours la chaîne qui investit le plus dans les séries de 90 minutes à héros récurrents : 94 heures, soit 60,6 % de l'ensemble des heures du genre.

Viennent ensuite les mini-séries avec 76 heures produites en 2005 (60 heures en 2004). Il s'agit, entre autres, de *Trois femmes... un soir d'été* (Scarlett Production / France 2), *le Cri* (Azzalé Films Production / France 2), *le Grand Charles* (GMT Productions / France 2), *Zodiaque II : le maître du Zodiaque* (Alma Productions / TF1) et *Merci les enfants vont bien* (DEMD Productions / M6).

- 195 heures de séries de 52 minutes (227 épisodes, contre 139 en 2004). Avec 82 heures commandées en 2005, TF1 multiplie par 7 ses commandes. En volume, elle devient le principal commanditaire de ce format. La production des 11^e et 12^e saisons de *Sous le soleil* (Marathon), qui totalisent 70 heures de fiction, expliquent en grande partie cette évolution.

France 2 commande 52 heures (48 heures en 2004) pour ses premières et deuxième parties de soirée (*PJ*, *Central Nuit*, *la Crim'*, *Avocats et Associés*, *Groupe Flag*, etc.). Viennent ensuite M6 (45 heures, contre 57 en 2004), France 3 (10 heures, la moitié en 2004) et Canal+ (6 heures, contre 57 heures en 2004).

- 198 heures de séries de 26 minutes (489 épisodes, contre 260 en 2004). Ce format connaît une forte croissance, notamment grâce aux 390 épisodes de la deuxième saison de *Plus belle la vie* (155 heures) - série diffusée sur France 3 en avant-soirée - qui représentent 78,3 % du volume global des séries de 26 minutes. Les autres séries de ce format sont pour une large part composées de programmes jeunesse, tels que *la Saga du matin de KD2A* et *15 Love n°3* pour France 2 et *A vos souhaits*, diffusé sur Canal J.

- Le volume des séries de format court progresse à 167 heures (72 heures en 2004). Il s'agit principalement de programmes d'avant-soirée : *Kaamelott*, *Samantha Oups*, *Allô Quiche*, *la Bande dehouf*, *Préjudices*.

FORMATS DES PROGRAMMES DE FICTION (HEURES)

	2002	2003	2004	2005
courts métrages	18	10	15	15
unitaires de 52 minutes	0	0	0	1
unitaires de 90 minutes	184	153	254	110
séries et feuilletons	509	505	451	791
dont 90 minutes	263	227	150	231
<i>séries à héros récurrents</i>	185	159	90	155
<i>collections</i>	22	9	ns	0
<i>mini-séries</i>	53	59	60	76
dont 52 minutes	163	155	121	195
dont 26 minutes	23	67	108	198
dont format court	60	56	72	167

investissements des chaînes

En 2005, les chaînes hertziennes nationales commandent 844 heures de fiction, contre 665 heures en 2004. Elles couvrent 98,9 % des apports de l'ensemble des diffuseurs dans la fiction. La baisse du coût horaire moyen de leurs programmes (-14,7 %) est plus prononcée que celle de leur apport horaire moyen (-10,4 %). En 2005, les chaînes hertziennes financent leurs programmes à hauteur de 69,8 % des devis, contre 66,5 % en 2004.

les chaînes publiques

Les chaînes publiques commandent 516 heures, soit 127 heures de plus qu'en 2004. Elles financent désormais 50,2 % de l'ensemble des apports des diffuseurs (55,9 % en 2004).

La hausse des volumes est en grande partie imputable à France 3 dont le volume horaire commandé progresse de 78,8 %. Cette augmentation est le fruit de la mise en production des 390 épisodes de la deuxième saison du feuilleton *Plus belle la vie* (Rendez-vous Production / Telfrance). Avec un taux de financement de 76,8 %, France 3 continue de s'imposer comme le diffuseur qui finance le mieux ses programmes de fiction.

France 2 contribue également à la croissance du volume de fiction commandé par les chaînes publiques. Son niveau d'activité progresse de 12,9 % en volume (+27 heures). En revanche, la chaîne réduit ses investissements dans la fiction (-3,3 %). Il en résulte un repli sensible de son

apport horaire (-14,2 %). Toutefois, la diminution du coût horaire de ses fictions (-14,9 %) implique une légère progression de son taux de financement.

Pour la première fois de son existence, France 5 atteste d'un niveau de commande de fiction significatif en 2005 (24 heures, contre moins d'une heure en 2004). Ses investissements s'élèvent ainsi à 1,5 M€, contre 0,1 M€ en 2004.

En revanche, l'activité d'Arte sur le segment de la fiction se contracte, tant en volume (-58,3 %) qu'en valeur (-48,3 %). Cette forte diminution souligne notamment l'arrêt de la série *Vénus et Apollon* qui représentait près de 11 heures de programmes en 2004.

les chaînes privées

En 2005, le volume de commandes et le niveau d'investissements des chaînes privées augmentent respectivement de 18,8 % et 27,8 %. TF1 conserve son rang de première chaîne en termes d'investissement. Malgré une baisse prononcée en 2005 (-18,9 %), le coût horaire moyen de ses programmes reste le plus élevé. Toutefois, la diminution de son apport horaire étant plus modérée (-15,4 %), le taux de financement de la chaîne progresse de 3,1 points.

Si les apports financiers de M6 augmentent significativement (+49,2 %), son volume de commandes fléchit (-13,4 %). Il en résulte une croissance importante de son apport horaire (+72,3 %). Cette évolution contrastée illustre l'orientation de la chaîne vers des programmes unitaires lourds comme *Alice et Charlie* (Rendez-vous Production), *les Tricheurs* (BB Films) et *On ne prête qu'aux riches* (A la vie Productions). De fait, le coût horaire moyen des fictions commandées par M6 augmente de 50,8 %.

L'année 2005 confirme le repositionnement de Canal+ sur la fiction. Si son volume de commandes augmente sensiblement (+15,8 %), ses investissements sont en forte croissance (+78,0 %). Le coût horaire poursuit sa progression (+49,2 %), la chaîne confirmant son orientation vers des programmes unitaires lourds de première partie de soirée. Elle a ainsi mis en production deux fictions politiques *le Rainbow Warrior* (Scarlett Production) et *le S.A.C* (Capa Drama), ainsi qu'une nouvelle série policière, *Engrenages* (Son et lumière).

les chaînes locales

En 2005, les investissements des 8 chaînes locales actives sur le segment de la fiction (10 en 2004) sont stables à 0,4 M€. Toutefois, la durée totale de leurs commandes régresse de 13 à 9 heures, essentiellement dans des séries de format court.

En tant que premier diffuseur, Antilles TV apporte 141 780 € pour 1 heure de programme (*Chez Rose* / Madiana Productions) ; Eclair TV investit 140 000 € pour deux fictions unitaires de 26 minutes (*la Grève* et *le Négropolitain* / Bicéphale Production) ; Antenne Réunion finance 5 heures de la série *Nout Vi* (Hémisphère Sud) à hauteur de 60 000 € ; RTV (Rombas Télévision) apporte 30 000 € pour 2 heures de la série *l'Ascenseur* (Evasion en vidéo).

les chaînes thématiques

En 2005, 17 chaînes thématiques investissent dans des fictions déclinées exclusivement en séries. Leur niveau de commande, en tant que premier diffuseur, s'accroît fortement, passant de 34 heures en 2004 à 65 heures en 2005. Leurs investissements quadruplent quasiment pour atteindre 4,7 M€ en 2005, soit un apport horaire moyen en hausse à 54 200 € (+80,0 %).

En 2005, Comédie ! s'impose comme la chaîne thématique la plus active en fiction. Ses investissements s'élèvent à 1 620 900 € pour 23 heures de programmes (en tant que premier diffuseur), dont une série de 40 minutes (*la Téléose* / FBH / 3 feuilles productions) et une série de format court (*Git Com* / De père en fils production). Elle est suivie par Canal J qui investit 557 000 € pour 14 heures (en tant que premier diffuseur) réparties en deux séries de 26 minutes : *les Nouvelles Vacances d'Olive et Vanessa* (Aubes Productions) et *A vos souhaits* (Moi j'aime la télé). Vient ensuite Canal Jimmy qui apporte 300 000 € (en tant que premier diffuseur) pour les six épisodes de 26 minutes de la série *Sable noir* (Cartel Productions).

ENGAGEMENTS FINANCIERS DES DIFFUSEURS DANS LA FICTION

	2001		2002		2003		2004		2005	
	M€	%	M€	%	M€	%	M€	%	M€	%
France 2	116,1	30,7	128,1	30,4	124,0	32,6	139,0	33,5	134,4	28,2
France 3	49,7	13,2	60,0	14,2	75,9	19,9	72,7	17,5	92,7	19,5
France 4	-	-	-	-	-	-	-	-	0,1	0,0
Arte	13,8	3,7	20,3	4,8	15,3	4,0	20,5	4,9	10,6	2,2
France 5	0,6	0,2	0,2	0,0	0,1	0,0	0,1	0,0	1,5	0,3
chaînes publiques	180,2	47,7	208,6	49,4	215,3	56,6	232,3	55,9	239,3	50,2
TF1	156,1	41,3	174,6	41,4	141,4	37,1	143,2	34,5	171,5	36,0
M6	31,4	8,3	33,1	7,8	16,8	4,4	26,3	6,3	39,3	8,3
Canal+	8,9	2,4	3,3	0,8	2,1	0,6	11,8	2,8	21,0	4,4
chaînes privées	196,4	52,0	211,0	50,0	160,3	42,1	181,3	43,6	231,8	48,7
total chaînes hertziennes	376,6	99,7	419,6	99,5	375,6	98,7	413,6	99,5	471,1	98,9
chaînes thématiques	0,9	0,2	1,4	0,3	4,1	1,1	1,2	0,3	4,7	1,0
chaînes locales	0,2	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1	0,4	0,1
autres	0,2	0,1	0,5	0,1	0,6	0,2	0,3	0,1	0,0	0,0
total	377,9	100,0	421,9	100,0	380,7	100,0	415,5	100,0	476,2	100,0

PRODUCTION AIDÉE DE FICTION (HEURES)

	2003		2004		2005	
	1 ^{er} diffuseur	1 ^{er} diffuseur	1 ^{er} diffuseur	1 ^{er} diffuseur	tous rangs	tous rangs
France 2	216	209	236	236	239	239
France 3	107	132	236	236	238	238
France 4	-	-	0	0	10	10
France 5	1	ns	24	24	25	25
Arte	32	48	20	20	32	32
chaînes publiques	356	389	516	516	-	-
TF1	178	146	206	206	210	210
M6	62	97	84	84	84	84
Canal+	8	33	38	38	38	38
chaînes privées	248	276	328	328	-	-
total chaînes hertziennes	604	665	844	844	-	-
chaînes thématiques	41	34	65	65	152	152
chaînes locales	7	13	9	9	11	11
autres	14	9	0	0	3	3
total	667	721	918	918	-	-

COÛT ET APPORT HORAIRE SELON LES DIFFUSEURS DANS LA FICTION*

	coût horaire (milliers €)		apport horaire (milliers €)		taux de financement (%)	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
France 2	1050,9	894,4	662,1	567,9	63,0	63,5
France 3	736,8	510,9	543,0	392,4	73,7	76,8
France 4	-	ns	-	ns	-	-
France 5	0,0	153,9	0,0	59,3	-	38,5
Arte	822,7	812,1	418,1	430,4	50,8	53,0
chaînes publiques	916,2	681,4	591,6	458,6	64,6	67,3
TF1	1337,4	1085,2	980,9	829,6	73,3	76,4
M6	519,1	783,0	271,5	467,8	52,3	59,7
Canal+	513,1	765,8	357,8	553,4	69,7	72,3
chaînes privées	951,3	970,8	657,1	705,0	69,1	72,6
total chaînes hertziennes	930,7	793,9	618,8	554,4	66,5	69,8
chaînes thématiques	123,5	186,6	30,1	54,2	24,4	29,0
chaînes locales	137,2	154,3	28,9	41,3	21,1	26,8
autres	39,8	0,0	1,1	0,0	2,8	-
total	867,2	744,6	572,7	513,9	66,0	69,0

*en tant que premier diffuseur

DOCUMENTAIRE

financement

En 2005, 2 066 heures de documentaire bénéficient de l'aide du compte de soutien, soit 8,4 % de moins qu'en 2004. La part du genre dans l'ensemble des heures aidées continue de baisser. Elle se situe à 51,9 %, contre 57,4 % en 2004. Le documentaire capte 33,4 % des subventions versées par le COSIP, contre 35,0 % en 2004.

Les devis des documentaires se réduisent de 5,6 % pour s'établir à 314,0 M€. Leur coût horaire moyen continue de progresser (+3,1 %) pour atteindre 0,15 M€ en 2005.

92,2 % des financements du documentaire proviennent de capitaux français. En dépit d'une baisse de leurs investissements (-3,7 %), le poids des diffuseurs dans le total des devis progresse pour atteindre 44,4 % (43,5 % en 2004). Leur apport horaire moyen en tant que premier diffuseur est également en hausse (+4,5 %). La part du COSIP dans le financement du documentaire reste stable à 19,9 %.

Après un repli sensible en 2004 (-16,1 %), les apports étrangers sont stables en 2005 à 24,3 M€.

54 heures de documentaires correspondent à des programmes minoritaires français. Ils captent 10,0 M€ de financements étrangers pour un devis global de 15,5 M€. Sur ces programmes, le COSIP apporte 1,3 M€, soit 8,8 % des devis.

Les coproductions majoritaires françaises représentent 334 heures. Les investissements étrangers s'élèvent à 14,4 M€, soit 17,3 % des devis. Le partenaire privilégié reste le Canada qui apporte 4,0 M€. Il est suivi par la Belgique (2,5 M€), les Etats-Unis (2,4 M€), l'Allemagne et le Royaume-Uni (1,2 M€ chacun).

Les préventes à l'étranger atteignent 6,7 M€ en 2005 (-23,1 %) pour 170 heures de programmes. Les acheteurs privilégiés sont le Canada (1,2 M€), le Royaume-Uni (0,9 M€) et la Belgique (0,7 M€).

FINANCEMENT DU DOCUMENTAIRE (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005
producteurs français	61,7	58,4	65,5	63,5	56,7
préventes en France	5,0	5,4	5,3	5,4	4,2
diffuseurs	138,5	162,4	139,1	144,6	139,2
COSIP	67,0	79,5	64,4	65,4	62,4
autres	28,4	32,5	30,1	29,1	27,1
financements français	300,6	338,2	304,5	308,0	289,6
coproductions étrangères	10,9	21,6	22,2	15,9	17,7
préventes à l'étranger	7,0	8,4	7,0	8,7	6,7
financements étrangers	17,8	29,9	29,2	24,5	24,3
total des financements	318,4	368,1	333,6	332,6	314,0

investissements des chaînes

En 2005, les chaînes hertziennes nationales commandent 1 263 heures de documentaires. Elles financent leurs programmes à hauteur de 46,0 % des devis.

les chaînes publiques

En tant que premier diffuseur, l'activité des chaînes publiques est stable en 2005. En revanche, leurs investissements progressent de 3,1 %. Elles financent désormais près de 70,0 % des apports de l'ensemble des diffuseurs dans le documentaire (64,9 % en 2004).

Talonnée par France 5 (Arte en 2004), France 3 (y compris France 3 Régions) demeure la première chaîne de service public dans le documentaire. Elle couvre 22,9 % des apports des diffuseurs sur le genre.

les chaînes privées

Les investissements des chaînes privées dans le documentaire sont stables, le volume produit augmentant de 35,7 %. L'apport horaire moyen diminue en conséquence (-26,8 %). Le

fléchissement du coût horaire moyen de 16,8 % implique un repli de 7,2 points du taux de financement.

les chaînes locales

En 2005, les télévisions locales investissent 6,1 M€ dans la production de documentaires, dont 4,7 M€ proviennent d'apports en industrie. L'activité des chaînes locales ne représente plus que 7,6 % de l'ensemble des heures produites et 4,4 % des financements de l'ensemble des diffuseurs. Toutes diffusions confondues, elles participent à 10,2 % des heures produites.

En 2005, 32 chaînes locales financent des documentaires (36 en 2004). La chaîne la plus active est Cityzen TV avec un apport global de 0,80 M€ pour 26 heures commandées en tant que premier diffuseur (32 heures en 2004). Suivent Télésonne avec 0,58 M€ investis pour 22 heures en tant que premier diffuseur (19 heures en 2004), Canal Antilles avec 0,54 M € pour 14 heures en tant que deuxième et troisième diffuseur (3 heures en 2004) et Images Plus Epinal avec 0,35 M€ pour 16 heures en tant que premier diffuseur (22 heures en 2004).

les chaînes thématiques

Les investissements des chaînes thématiques dans le documentaire diminuent de 16,3 % pour s'établir à 15,9 M€ (19,0 M€ en 2004). Le volume commandé recule de 8,7 % à 617 heures (676 heures en 2004). Les chaînes thématiques totalisent 29,9 % de l'ensemble des heures commandées par les diffuseurs et 11,4 % des investissements (respectivement 30,0 % des heures et 13,1 % des investissements en 2004).

En 2005, 44 chaînes financent au moins un documentaire (48 en 2004). Les cinq premières chaînes en termes d'investissements sont Voyage, Equidia France Courses, Planète, Seasons et CinéCinéma. Elles concentrent 44,2 % des apports des chaînes thématiques dans le documentaire. Voyage est la chaîne thématique la plus dynamique en termes d'investissement avec 1,7 M€ pour un total de 67 heures dont 56 en tant que premier diffuseur (1,7 M€ pour 79 heures dont 53 en tant que premier diffuseur en 2004). Elle est suivie par la chaîne Equidia France Courses qui apporte 1,7 M€ pour 68 heures dont 64 heures en tant que premier diffuseur (1,4 M€ pour 60 heures dont 55 en tant que premier diffuseur en 2004).

ENGAGEMENTS FINANCIERS DES DIFFUSEURS DANS LE DOCUMENTAIRE

	2001		2002		2003		2004		2005	
	M€	%	M€	%	M€	%	M€	%	M€	%
France 2	9,9	7,1	9,9	6,1	8,2	5,9	10,3	7,1	13,9	10,0
France 3	32,2	23,2	29,9	18,4	29,6	21,3	31,5	21,8	31,9	22,9
France 4	-	-	-	-	-	-	-	-	2,2	1,6
France 5	21,6	15,6	25,0	15,4	22,0	15,8	21,0	14,5	22,9	16,5
Arte	23,8	17,2	26,4	16,3	23,0	16,5	31,0	21,4	25,8	18,5
chaînes publiques	87,6	63,2	91,2	56,2	82,8	59,5	93,9	64,9	96,8	69,5
TF1	3,4	2,5	19,6	12,1	8,3	6,0	8,5	5,9	5,1	3,7
M6	8,1	5,8	6,2	3,8	7,3	5,2	4,3	3,0	8,2	5,9
Canal+	4,0	2,9	4,9	3,0	5,3	3,8	6,3	4,4	5,6	4,0
chaînes privées	15,5	11,2	30,7	18,9	20,8	15,0	19,1	13,2	19,0	13,6
total chaînes hertziennes	103,1	74,4	121,8	75,0	103,6	74,5	112,9	78,1	115,7	83,1
chaînes thématiques	22,2	16,0	23,5	14,5	21,3	15,3	19,0	13,1	15,9	11,4
chaînes locales	9,3	6,7	13,8	8,5	11,2	8,1	9,4	6,5	6,1	4,5
autres	4,0	2,9	3,3	2,0	3,0	2,2	3,3	2,3	1,5	1,1
total	138,5	100,0	162,4	100,0	139,1	100,0	144,6	100,0	139,2	100,0

PRODUCTION AIDÉE DE DOCUMENTAIRE (HEURES)

	2003	2004	2005	
	1 ^{er} diffuseur	1 ^{er} diffuseur	1 ^{er} diffuseur	tous rangs
France 2	93	112	112	121
France 3	365	384	370	417
France 4	-	-	59	60
France 5	304	262	267	289
Arte	263	315	265	283
chaînes publiques	1 025	1 073	1 073	-
TF1	65	42	64	68
M6	69	41	71	71
Canal+	47	57	55	55
chaînes privées	181	140	190	-
total chaînes hertziennes	1 206	1 213	1 263	-
chaînes thématiques	709	676	617	896
chaînes locales	447	288	157	261
autres	104	79	29	48
total	2 466	2 256	2 066	-

COÛT ET APPORT HORAIRE SELON LES DIFFUSEURS DANS LE DOCUMENTAIRE*

	coût horaire (milliers €)		apport horaire (milliers €)		taux de financement (%)	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
France 2	211,9	254,3	89,0	120,7	42,0	47,5
France 3	172,8	181,5	78,6	82,7	45,5	45,6
France 4	-	63,3	-	36,3	-	57,3
France 5	174,7	188,1	74,8	82,8	42,8	44,0
Arte	226,6	223,5	97,3	95,8	42,9	42,9
chaînes publiques	193,2	194,6	84,3	87,4	43,6	44,9
TF1	270,3	147,9	201,2	77,0	74,4	52,1
M6	175,3	181,9	105,1	116,1	60,0	63,8
Canal +	235,3	249,4	108,4	102,4	46,1	41,1
chaînes privées	228,3	190,0	135,3	99,0	59,3	52,1
total chaînes hertziennes	197,2	193,9	90,2	89,1	45,7	46,0
chaînes thématiques	83,8	80,6	25,9	22,2	30,9	27,5
chaînes locales	96,0	98,4	28,0	25,9	29,2	26,3
autres	114,4	131,9	30,8	38,4	26,9	29,1
total	147,4	152,0	60,9	63,6	41,3	41,8

*en tant que premier diffuseur

ANIMATION

financement

Le volume d'animation produit en 2005 diminue de 18,8 % pour atteindre 268 heures. En baisse de 20,3 %, les devis s'élèvent à 154,9 M€. Cette évolution reflète la récurrence des cycles de production des œuvres d'animation. La part de l'animation dans le total des heures aidées se contracte pour atteindre 6,7 %, contre 8,4 % en 2004. Le coût horaire moyen des œuvres d'animation recule de 1,9 %.

Les financements français diminuent de 21,8 % pour atteindre 103,2 M€. Après leur forte progression en 2004, les apports des producteurs retombent à 25,6 M€, soit une baisse de 37,2 %. Dans ce contexte, le poids des diffuseurs dans le financement des œuvres d'animation progresse. En 2005, ils financent 25,6 % des devis, contre 24,5 % en 2004. Ils couvrent ainsi 38,5 % des financements français (36,1 % en 2004). Après un niveau record en 2004, le montant du COSIP distribué aux œuvres d'animation régresse en 2005 (-13,9 %). Néanmoins, son poids dans le financement s'améliore (16,0 % en 2005, contre 14,8 % en 2004). Le repli des financements étrangers est plus modéré (-17,2 %).

Les coproductions totalisent 224 heures de programmes, soit 83,6 % de l'ensemble des heures d'animation. Parmi ces programmes, 51 heures correspondent à des œuvres minoritaires françaises, soit 22,8 % des coproductions (69 heures, soit 23,4 % des coproductions en 2004).

Le coût horaire moyen des œuvres de coproduction avec l'étranger poursuit sa baisse (-1,1 %) pour s'élever à 0,61 M€, contre 0,62 M€ en 2004. Les coproductions minoritaires françaises présentent un coût horaire égal à 0,70 M€, celui des coproductions majoritaires françaises atteint 0,58 M€.

Sur les coproductions, les apports du COSIP reculent de 26,6 % pour s'élever à 19,0 M€. Cependant, son taux de participation aux devis (13,9 %) reste proche de celui de 2004 (14,2 %). Dans le cas des coproductions minoritaires françaises, 4,0 M€ sont versés par le COSIP (4,9 M€ en 2004) pour un apport horaire moyen en légère augmentation (0,08 M€ en 2005, contre 0,07 M€ en 2004). Le COSIP attribue 15,0 M€ aux coproductions majoritaires françaises (20,9 M€ en 2004), soit 0,087 M€ par heure (0,093 M€ en 2004).

En vertu de l'accord conclu en 1985 entre les gouvernements canadien et français, le Canada demeure le partenaire privilégié de la France pour la coproduction de programmes d'animation : il apporte 10,5 M€ pour 81 heures de programmes parmi lesquelles 71 heures sont d'initiative française et 10 heures correspondent à des coproductions majoritairement étrangères (le Canada étant minoritaire sur tous les programmes).

Les préventes à l'étranger sont en légère augmentation (+1,7 %). En 2005, leur part dans les devis retrouve un niveau proche de ceux de 2002 et 2003 (14,1 %, contre 11,1 % en 2004).

FINANCEMENT DE L'ANIMATION (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005
producteurs français	29,4	27,9	17,5	40,8	25,6
préventes en France	6,6	9,5	3,0	6,8	8,4
diffuseurs	41,2	30,4	27,6	47,6	39,7
COSIP	27,6	18,9	18,2	28,7	24,7
autres	9,0	5,1	6,8	8,0	4,8
financements français	113,9	91,9	73,0	132,0	103,2
coproductions étrangères	53,1	51,2	36,7	40,9	29,8
préventes à l'étranger	42,2	24,3	18,9	21,5	21,9
financements étrangers	95,4	75,5	55,6	62,4	51,7
total des financements	209,2	167,4	128,6	194,4	154,9

investissements des chaînes

En 2005, les chaînes hertziennes nationales continuent de mieux financer leurs programmes d'animation : leur apport horaire moyen progresse de 1,6 % pour un taux de financement en augmentation de 1,2 point. Néanmoins, elles réduisent sensiblement leur niveau de commandes : 232 heures d'animation en 2005 (-21,6 %) pour un investissement total de 34,6 M€ (-14,8 %).

148 heures et 24 minutes de programmes d'animation font l'objet d'un cofinancement par les chaînes hertziennes et les chaînes thématiques en 2005.

les chaînes publiques

En 2005, le volume commandé par les chaînes publiques diminue de 80 heures. De même, leurs investissements se contractent de 40,9 %. Leur apport horaire moyen est donc stable à 0,13 M€ pour des programmes légèrement moins coûteux qu'en 2004 (-1,3 %).

Malgré une réduction de son volume de commandes (-70 heures), France 3 conserve sa place de première chaîne partenaire de l'animation. Toutefois, elle se situe désormais au deuxième rang des investisseurs (9,1 M€) derrière TF1 (10,8 M€). Elle coproduit deux programmes avec Canal J pour 21 heures, deux autres avec Jetix pour 20 heures, 5 heures avec Télétoon et 2 heures avec Disney Channel.

les chaînes privées

Les chaînes privées connaissent une forte progression de leur volume horaire (+16,5 %) et de leurs investissements (+36,8 %). Leur apport horaire moyen augmente de 2,2 % par rapport à 2004, tandis que le coût horaire de leurs programmes diminue de 5,3 %.

TF1 commande 57 heures de programmes d'animation, soit 28,8 % de moins qu'en 2004. Toutefois, son apport horaire moyen progresse de 21,8 % pour s'établir à 0,18 M€. La chaîne

couvre désormais 33,2 % de ses devis, contre 25,6 % en 2004. Elle coproduit quatre programmes avec Télétoon pour 21 heures et un avec Disney Channel (5 heures).

M6 renoue avec des niveaux de commande plus élevés en finançant 41 heures de programmes (17 heures en 2004) pour un montant de 6,4 M€ (1,5 M€ en 2004). La chaîne continue d'améliorer son apport horaire (+14,8 %) sur des programmes plus coûteux (+2,9 %). Elle coproduit deux programmes avec Canal J (20 heures), deux avec Disney Channel (20 heures) et un avec Télétoon (10 heures). Sur ces programmes, M6 apporte, en moyenne, 104 360 € par heure.

les chaînes thématiques

Tous rangs de diffusion confondus, les chaînes thématiques financent 12,9 % de l'ensemble des apports des diffuseurs en animation et participent à 13,4 % du volume. Si leurs investissements fléchissent (-7,3 %), le volume commandé augmente de 80,0 %. Leur taux de financement des devis, en tant que premier diffuseur, passe de 22,1 % en 2004 à 6,6 % en 2005.

Le COSIP versé aux œuvres d'animation ayant obtenu un financement de la part des chaînes thématiques s'élève à 2,0 M€, contre 1,5 M€ en 2004. Les apports étrangers sur les œuvres financées conjointement par les chaînes thématiques et les chaînes hertziennes nationales se réduisent de 6,3 % (34,2 M€, contre 36,5 M€ en 2004). 18,5 M€ sont issus de coproductions étrangères (22,5 M€ en 2004) et 15,6 M€ de préventes à l'étranger (14,0 M€ en 2004).

Tous rangs de diffusion confondus, Canal J demeure la première chaîne thématique avec 1,7 M€ investis (2,4 M€ en 2004) pour 59 heures (77 heures en 2004). La chaîne est le diffuseur unique de deux œuvres totalisant 1 heure de programme : *Parker et Badger* (1x52') produite par Dupuis Audiovisuel et *Cosmobob & Lady B* produite par Cyber Group Europe (1x7'). Par ailleurs, elle coproduit 10 heures de programme avec France 2 (*Jet Groove* (26x24') produit par Method Films), 21 heures avec France 3 (*Code Lyoko* saison 2 (26x24') produit par Moonscoop et *Hairy Scary* (52x12') produit par Alphanim), 1 heure avec Canal+ (*les Devinettes de Reinette* (26x3') produit par Double Mètre Animation), 6 heures avec France 5 (*Samsam* (52x6'50'') produit par Bayard Jeunesse Animation) et 20 heures avec M6 (*Kid Paddle n°2* (52x13') produit par Dupuis Audiovisuel et *Martin Mystère n°3* (26x24') produit par Marathon Animation).

Jetix apporte 1,2 M€, pour 20 heures de programmes. Elle coproduit deux programmes avec France 3 : *Witch Saison 2* (26x22') produit par Sip Animation et *l'Ecole des Shurikens* (26x24') produit par Xilam Animation.

Télétoon coproduit 37 heures d'animation. Quatre programmes font l'objet d'une collaboration avec TF1 : *Prudence Petitpas n°2* (26x24') produit par Les Films de la Perrine, *Petit Wang* (1x26') produit par La fabrique, *Hôtel Bordemer n°2* (26x11'30'') et *L'île à Lili* (23x13'), tous deux produits par Télé Images Kids. Elle coproduit également un programme avec France 2 (*Merlin contre les esprits d'Halloween* (1x26') produit par Les Films de l'Arlequin), un programme avec France 3 (*Martin Matin n°2* (26x12') produit par Les Cartooners Associés) et un avec M6 (*Atomic Betty n°2* (52x11') produit par Télé Images Kids). Ses investissements s'élèvent à 1,0 M€.

Disney Channel cofinance ses programmes à hauteur de 0,6 M€ avec TF1 (*la Famille Trompette* (26x11') – Go-N Productions), France 3 (*Drôles de petites bêtes – spéciaux* (4x26') - Ellipsanime) et M6 (*Monster Allergy* (26x22') et *le Vilain Petit Canard et moi* (26x24') - Futurikon).

ENGAGEMENTS FINANCIERS DES DIFFUSEURS DANS L'ANIMATION

	2001		2002		2003		2004		2005	
	M€	%	M€	%	M€	%	M€	%	M€	%
France 2	3,5	8,5	1,9	6,3	0,7	2,5	4,3	9,0	3,4	8,6
France 3	12,0	29,1	12,0	39,5	8,0	29,0	19,3	40,5	9,1	22,9
France 4	-	-	-	-	-	-	-	-	0,0	0,0
France 5	1,1	2,7	2,1	6,9	1,9	6,9	3,4	7,1	3,3	8,3
Arte	0,6	1,5	0,0	0,0	0,4	1,4	0,0	0,0	0,0	0,0
chaînes publiques	17,2	41,7	16,0	52,6	10,9	39,5	26,9	56,4	15,9	39,8
TF1	9,2	22,3	6,6	21,7	8,5	30,8	12,0	25,2	10,8	27,2
M6	9,5	23,1	3,6	11,8	4,2	15,2	1,5	3,1	6,4	16,1
Canal+	1,2	2,9	0,1	0,3	0,0	0,0	0,2	0,4	1,5	3,8
chaînes privées	19,9	48,3	10,2	33,6	12,7	46,0	13,7	28,7	18,7	47,1
total chaînes hertziennes	37,1	90,0	26,2	86,2	23,6	85,5	40,6	85,1	34,6	87,2
chaînes thématiques	4,0	9,7	4,0	13,2	3,9	14,1	5,5	11,5	5,1	12,8
chaînes locales	0,1	0,2	0,1	0,3	0,1	0,4	0,0	0,0	0,0	0,0
autres	0,0	0,0	0,1	0,3	-	-	1,5	3,1	0,0	0,0
total	41,2	100,0	30,4	100,0	27,6	100,0	47,7	100,0	39,7	100,0

PRODUCTION AIDÉE D'ANIMATION (HEURES)

	2003		2004		2005	
	1 ^{er} diffuseur	1 ^{er} diffuseur	1 ^{er} diffuseur	1 ^{er} diffuseur	tous rangs	tous rangs
France 2	6	27	21	27	27	27
France 3	42	136	66	65	65	65
France 4	-	-	0	0	0	0
France 5	24	36	32	32	32	32
Arte	2	0	1	0	0	0
chaînes publiques	74	199	119	-	-	-
TF1	47	80	57	67	67	67
M6	47	17	41	61	61	61
Canal+	1	0	15	15	15	15
chaînes privées	95	97	113	-	-	-
total chaînes hertziennes	169	296	232	-	-	-
chaînes thématiques	38	20	36	160	160	160
chaînes locales	1	0	0	0	0	0
autres	0	14	0	0	0	0
total	208	330	268	-	-	-

COÛT ET APPORT HORAIRE SELON LES DIFFUSEURS DANS L'ANIMATION*

	coût horaire (milliers €)		apport horaire (milliers €)		taux de financement (%)	
	2004	2005	2004	2005	2004	2005
France 2	609,6	566,0	137,6	152,9	22,6	27,0
France 3	644,6	660,9	141,5	139,0	22,0	21,0
France 4	-	0,0	-	0,0	-	-
France 5	473,9	506,3	94,7	103,7	20,0	20,5
Arte	0,0	366,0	0,0	46,0	-	12,6
chaînes publiques	609,0	601,3	132,5	131,6	21,8	21,9
TF1	584,4	549,0	149,8	182,5	25,6	33,2
M6	636,4	655,0	88,5	101,7	13,9	15,5
Canal+	0,0	363,4	0,0	100,0	-	27,5
chaînes privées	594,3	562,8	139,2	142,2	23,4	25,3
total chaînes hertziennes	604,2	582,6	134,7	136,8	22,3	23,5
chaînes thématiques	327,4	547,3	72,5	36,0	22,1	6,6
chaînes locales	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
autres	638,8	0,0	79,8	0,0	12,5	-
total	589,1	577,8	128,7	123,2	21,8	21,3

*en tant que premier diffuseur

LES PRODUCTEURS DE PROGRAMMES AIDÉS PAR LE CNC

la concentration du secteur

En 2005, le nombre de producteurs ayant bénéficié du COSIP s'élève à 674 (703 en 2004) : 491 sociétés produisent des documentaires, 153 des fictions, 43 des œuvres d'animation, 63 des œuvres de spectacle vivant et 42 des magazines.

77 de ces entreprises (72 en 2004), soit 11,4 % des entreprises actives (10,2 % en 2004), concentrent la moitié des heures aidées. Le secteur le moins concentré est celui de l'animation puisque 20,9 % des producteurs totalisent 50,0 % des aides. A l'inverse, avec 7,8 % des producteurs regroupant la moitié des subventions octroyées, la fiction est le genre pour lequel la concentration est la plus prononcée. Ce niveau atteint 9,0 % pour le documentaire, 11,1 % pour le spectacle vivant et 11,9 % pour le magazine.

Les cinq premières entreprises de production totalisent 11,8 % des heures produites en 2005. Il s'agit de Rendez-vous Production (155 heures), Belleville Production (87 heures), Chaballier et Associates Press Agency (80 heures), Marathon (77 heures) et Morgane Production (70 heures).

les producteurs en région

La situation de la production en région est contrastée : les chaînes locales produisent moins d'heures qu'en 2004 (-35,2 %), tandis que les commandes initiées par les antennes régionales de France 3 continuent de progresser (+14,2 %). Toutefois, la part des heures produites en région continue de régresser (-3,1 % par rapport à 2004), sous l'impulsion notamment d'une baisse du volume de commandes des chaînes locales les plus anciennes.

Un producteur est considéré en région si le siège social de l'entreprise se situe hors Ile-de-France.

En 2005, les producteurs installés en région produisent 622 heures (642 heures en 2004), soit 15,5 % du total d'heures aidées. Ils sont au nombre de 164, soit 24,3 % de l'ensemble des producteurs actifs en 2005 (contre 171, soit 24,3 % des entreprises actives en 2004). Ils produisent principalement des documentaires, à raison de 396 heures, soit 63,6 % des heures produites en région (416 heures, soit 64,8 % de la production régionale en 2004).

Le COSIP accorde 187,1 M€ de subventions à l'ensemble des producteurs, dont 18,6 M€ à des producteurs implantés en région (19,0 M€ en 2004 et 23,0 M€ en 2003). En 2005, 70,0 % du volume de la production régionale d'œuvres audiovisuelles aidées par le COSIP provient de cinq régions : Rhône-Alpes (183 heures), Bretagne (118 heures), PACA (56 heures), Aquitaine (47 heures) et Pays de la Loire (32 heures). En dépit de la poursuite de la baisse de son volume d'heures produites (-25,6 % par rapport à 2004), la région Rhône-Alpes demeure la plus active. Elle compte 27 sociétés produisant 183 heures, ce qui représente 29,4 % de la durée totale des programmes aidés hors Ile-de-France, contre 38,3 % en 2004.